

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 DECEMBRE 2012

Le trois décembre deux mil douze, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie.

PRESENTS : Mmes RIOCREUX, CHILON, FRAISSE, BENESTON, LAVIELLE, Mrs POTIRON, GUILBAUD, HALLIEN, NION

EXCUSES : Mmes BATONNEAU, DEZE, PAINBLANC, Mrs BOISDRON, GILBERTON.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Madame le Maire d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Virements de crédits à la section de fonctionnement pour versement de la participation à la Cantine Scolaire et le versement de l'attribution de compensation à la CCPB
- Modification des statuts du Syndicat Cavités 37

COMPTES RENDUS DES DELEGATIONS COMMUNAUTAIRES, SYNDICALES ET COMMISSIONS MUNICIPALES

➤ Madame FRAISSE donne un compte rendu du comité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Bourgueillois et informe de la baisse de 20 % de la part syndicale sur le prix de l'eau. Cette baisse s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une politique tarifaire concertée avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Changeon, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Communes du Bourgueillois et la régie municipale de Bourgueil en vue de préparer le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil.

VIREMENTS DE CREDITS – DECISION MODIFICATIVE N° 5

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de gestion et d'objectif a été signée entre l'Association Cantine Scolaire et la municipalité et que, de ce fait, il convient d'effectuer un virement de crédits afin de pouvoir leur verser les prestations qui leurs sont dues mensuellement en compensation du service rendu.

Elle informe également que la Commission des Charges (CLECT) de la CCPB a calculé la nouvelle attribution de compensation. La municipalité de BENAIS se trouve débitrice envers la CCPB, en raison des charges périscolaires et des charges accueil de loisirs. Cette participation était prévue au BP 2012 mais pas à la bonne imputation budgétaire, il convient donc d'effectuer un virement de crédits pour régulariser cette dépense.

Les modifications budgétaires suivantes sont apportées :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

C/6554 - 4 962,00 €

C/6574 - 6 500,00 €

DEPENSES

C/73921 + 3 462,00 €

C/611 + 8 000,00 €

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette décision modificative n° 5.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITES 37

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Cavités 37 a approuvé, par délibération en date du 16 novembre 2012, la modification de leurs statuts. Les changements concernent la demande d'adhésion des communes de SACHE et de SAZILLY.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé, à chaque commune adhérente, de se prononcer sur cette modification de statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ émet un avis favorable à l'adhésion des communes de SACHE et de SAZILLY au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur POTIRON présente au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde qui est adopté à l'unanimité.

Le plan communal de sauvegarde de la commune de BENAIS est établi à compter du 1^{er} janvier 2013 afin de prévoir, organiser et structurer l'action communal en cas de crise pour les risques suivants :

- Le risque nucléaire
- Le risque sismique
- Le risque feux de forêt

Une commission composée de tout le Conseil Municipal ainsi que des responsables de secteur se réunira une fois par an afin d'actualiser le PCS.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT DES TITRES PAR CARTE BANCAIRE SUR INTERNET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les services de la Direction Générale des Finances Publiques proposent un dispositif de paiement en ligne par carte bancaire pour les titres de recettes émis par la mairie.

Ce nouvel outil appelé TIPI (Titres Payables par Internet) donne la possibilité de payer sa facture en ligne ce qui devrait faciliter le recouvrement des recettes car il s'agit d'un moyen de paiement de plus en plus utilisé par les familles.

Des frais sont liés au fonctionnement de ce système, ils correspondent à un coût de commissionnement des cartes bancaires. Ils s'élèvent à 0,10 € par transaction + 0,25 % du montant total de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

☞ APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Commune et la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre de la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire sur internet des titres exécutoires émis par la collectivité, pour la cantine scolaire et l'école de musique.

☞ AUTORISE Madame le Maire à la signer.

PROPOSITION DE REGLEMENT DE CIMETIERE

Madame CHILON donne connaissance d'un projet de règlement cimetière proposé par la Société ELABOR qui a réalisé le plan et le recensement des concessions, en remplacement de celui en vigueur actuellement.

Après discussion, il convient de modifier le projet de règlement et de le reporter lors d'une prochaine réunion en 2013.

MODIFICATION DES COMITES CONSULTATIFS DE LA CCPB

Madame le Maire donne lecture du courrier de la CCPB l'informant du renouvellement des comités consultatifs qui sont mis en place pour une durée de un an.

Le Conseil Municipal décide de modifier la liste des élus siégeant au sein des comités consultatifs comme ci-après :

- ☞ Gens du voyage : Mme RIOCREUX Stéphanie, Mr BOISDRON Claude
- ☞ Développement économique : Mr POTIRON Thierry, Mme DEZE Françoise
- ☞ Bâtiments publics : Mr BOISDRON Claude, Mr GUILBAUD Michel
- ☞ Voirie : Mr BOISDRON Claude, Mr GUILBAUD Michel,
Mr GILBERTON Luc
- ☞ Développement durable et aménagement de l'Espace : Mr NION Pierre,
Mme RIOCREUX Stéphanie, Mr HALLIEN Cyrille
- ☞ Habitat et Cadre de Vie : Mme FRAISSE Marie-Neige, Mlle BENESTON Chrystèle
- ☞ Enfance et Jeunesse : Mme BATONNEAU Catherine, Mme FRAISSE Marie-Neige
- ☞ Action Sociale : Mme LAVIELLE Nelly, Mme FRAISSE Marie-Neige
- ☞ Tourisme : Mr POTIRON Thierry, Mme LAVIELLE Nelly, Mr NION Pierre
- ☞ Communication : Mme RIOCREUX Stéphanie, Mr GUILBAUD Michel
- ☞ Risques technologiques et naturels majeurs : Mr BOISDRON Claude, Mr POTIRON Thierry,
Mr NION Pierre
- ☞ Eau et Assainissement : Mme FRAISSE Marie-Neige, Mr NION Pierre

QUESTIONS DIVERSES

☞ Madame le Maire fait part d'un projet de délibération concernant l'élagage des arbres, arbustes, branches et racines le long des voies de la commune afin de dégager les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication installés sur le domaine public.

La commission Voirie, Chemins est sollicitée pour étudier ce dossier qui sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Madame FRAISSE demande l'avis du Conseil pour couper l'If qui est dans la cour le long de la cantine et des logements. Cet arbre donne de l'humidité et empêche la lumière de rentrer pleinement dans les pièces. Après discussion, un avis favorable est donné mais il est demandé à Mme FRAISSE de prévenir les aînés et les enfants avant de le faire abattre par un élagueur.

☞ Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est désormais possible que la commune participe financièrement à la couverture prévoyance des agents dans un cadre légal sécurisé. Une seule mutuelle s'est manifestée dans ce sens, il convient donc de demander plus d'informations sur cette protection sociale complémentaire des agents territoriaux. A revoir lors de la réunion de préparation du budget.

☞ Madame le Maire demande au Conseil de réfléchir à la possibilité de prendre en charge la dépense, concernant la destruction des nids de frelons asiatiques, sur le domaine privé. Avant toute décision, elle souhaite s'assurer de la légalité de cette participation financière, auprès de l'Association des

Maires ou de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 37).

☞ Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un devis concernant le sauvegarde des données informatiques sur un serveur internet. La société MAGNUS propose un contrat de services pour la sauvegarde en ligne ce qui permettrait, en cas de panne informatique, de ne pas perdre les saisies en comptabilité, paye, administrés. Le devis d'un montant de 216 € H.T. par an est accepté.

☞ Madame le Maire donne lecture d'un courrier de l'école de BENAIS concernant le projet Eco-école, piloté par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe et soutenu par l'Education Nationale. Le thème choisi cette année est : l'eau. Un comité de suivi, constitué d'élèves délégués élus dans chacune des deux classes, de parents intéressés et des deux enseignantes va se mettre en place. Dans ce cadre, il est demandé à des conseillers de participer au comité de suivi, pour les accompagner dans leurs actions. Mme RIOCREUX, MMrs POTIRON et HALLIEN participeront aux réunions du comité de suivi.

☞ Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Jean GERMAIN, Sénateur, attribuant une aide financière au titre de la Réserve Parlementaire 2012, d'un montant de 15 000 €, pour contribuer au financement du projet de réfection de la Rue du Pontarin.

☞ Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut arrêter une date pour la réunion publique de présentation du PADD. Il sera proposé au bureau d'études CITTANOVA les dates suivantes : samedi 19 janvier ou samedi 26 janvier, le matin.

☞ Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble VOCALIA propose de venir chanter lors de la cérémonie des vœux 2013.

☞ Madame le Maire propose aux conseillers de s'inscrire pour établir le planning pour l'exposition chauves-souris, selon leur disponibilité. Le calendrier sera mis en ligne sur le site internet benais.fr et affiché en mairie.

☞ Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion d'information a eu lieu, en mairie de LA CHAPELLE SUR LOIRE, en présence de Mr BOISDRON, sur la mutualisation de la police municipale. Monsieur BOISDRON suivra ce dossier pour le conseil municipal.

☞ Monsieur NION informe le Conseil Municipal que la soirée Tennis de Table a rapporté la somme de 270 € au profit du Téléthon.

Il donne un compte rendu du comité syndical du PNR. Il présentera lors d'une prochaine réunion, un résumé de la réunion d'information sur la publicité et les enseignes, à laquelle il a participé.

☞ Monsieur HALLIEN propose de contacter l'informaticien pour lui demander d'interchanger l'ordinateur du cadastre avec celui du secrétariat de mairie, qui n'a plus assez de mémoire et de puissance par rapport aux logiciels installés.

☞ Les prochaines dates de Conseil Municipal seront le lundi 7 janvier et lundi 11 février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.